

Une "minute" à Parçay

Une "minute" à Parçay



Edition spéciale - Juin 2004

Le Maire communique ...

Depuis de nombreuses années, notre commune vit au rythme de la toute proche Base Aérienne 705. Depuis les événements malheureux du 11 septembre 2001, cette base est équipée de Mirages 2000 pour assurer la sécurité de l'espace aérien français. La présence en Touraine de ces avions a suscité diverses remarques. Lors d'une visite de la base opérationnelle de ces Mirages 2000, j'ai demandé au Lieutenant-Colonel ANBEL de nous communiquer quelques informations concernant leurs missions. Ces explications doivent nous permettre de comprendre le rôle prépondérant qu'ils représentent pour garantir la sécurité du territoire français.

Jackie Douline

Permanence opérationnelle . . .



Mirage 2000 dans sa hangar de protection

La Base aérienne 705 est établie depuis 89 ans sur la commune de PARCAY-MESLAY et son activité rejaillit inévitablement sur la vie de la commune.

Destiné à informer nos concitoyens, cet article a pour simple but d'expliquer les mesures mises en place sur la Base aérienne 705 depuis l'année 2001 et les conséquences qu'elles peuvent avoir sur la vie des Parçillons.

. . . sur la base aérienne 705

A la suite des attentats terroristes qui ont frappé NEW YORK le 11 septembre 2001, le Gouvernement a pris des mesures importantes relatives au renforcement de la sécurité sur le territoire national ainsi que dans notre espace aérien.

C'est ainsi qu'initialement composé de deux « permanences opérationnelles (1) » à ORANGE et COLMAR le dispositif est passé à six permanences ; TOURS, LORIENT, CREIL et MONT DE MARSAN venant s'ajouter aux deux précédentes.

Cela fait donc bientôt trois ans que d'une manière quasi permanente sont stationnés sur la BA 705 deux avions MIRAGE 2000.

Ces avions relevés régulièrement proviennent d'autres bases aériennes où sont stationnés en permanence les escadrons d'avions de combat. C'est donc un relèvement comprenant pilotes et mécaniciens qui s'effectue chaque semaine. L'ensemble sous la protection des fusiliers commandos de l'air prend possession d'une partie de la BA 705 qui leur est réservée.

(1) Une Permanence Opérationnelle (PO dans le jargon aéronautique) est composée de deux avions de type Mirage 2000. C'est donc 12 Mirages 2000 qui assurent en permanence la sécurité de l'espace aérien français.



Ils interviennent sur alerte pour reconnaître, contraindre et éventuellement intercepter un avion inconnu voire hostile.

Ils peuvent aussi intervenir pour interdire le survol d'une zone particulière (centrale nucléaire par exemple) ou encore pour apporter une assistance à un avion civil en difficulté.

En période normale le pilote est en « alerte à 7mn » dans un local proche de l'avion, ce qui signifie que sur ordre et assisté par les mécaniciens le Mirage 2000 doit avoir décollé en moins de 7 minutes après réception de l'ordre et être prêt à intervenir.

En période de tension le pilote est en « alerte renforcée à 2 mn ». Il est installé dans le cockpit de l'avion et le Mirage 2000 doit avoir décollé en deux minutes et être prêt à assurer sa mission.

L'Armée de l'Air peut compléter ce dispositif en faisant décoller un **Boeing E3F** communément appelé « radar volant » ainsi qu'un **Boeing C135FR** « ravitailleur volant ».

Pour les spécialistes ou les curieux le Mirage 2000, c'est :

- une masse au décollage de 17 tonnes armement et plein complets,
- un turboréacteur SNECMA de 10 tonnes de poussée,
- la possibilité d'être ravitaillé en vol grâce à sa perche,
- vitesse maximale : au niveau de la mer 1120 km/h, en altitude 2450 km/h

(à cette vitesse la côte occidentale de Bretagne est atteinte en vingt minutes après le décollage de TOURS)



Décollage de l'avion entre 7 minutes et 2 minutes (alerte renforcée)

Ces avions sont-ils armés ?

Contrairement aux **Alphajet** de l'Ecole de Chasse qui ne sont pas armés, les **Mirages 2000** emportent deux missiles infra rouge (destinés à atteindre les sources de chaleur de l'avion adverse – réacteurs-) et deux missiles électromagnétiques (prenant comme cible la surface métallique de l'avion adverse). Ce dispositif est complété par deux canons de 30 mm.

Comment se déroulent l'alerte et l'interception ?

Le ciel français est placé constamment sous surveillance. Les contrôleurs des centres de détection et de contrôle du territoire français (BREST et CINQ MARS LA PILE par exemple) traquent le moindre avion suspect.

En cas d'anomalie, les renseignements parviennent aux hautes autorités de défense aérienne qui décident des mesures à prendre. Elles ont à leur disposition plusieurs avions de chasse pour intervenir :

- les avions de combat déjà en vol,
- les avions en alerte au sol de la permanence opérationnelle.

Elles peuvent les faire intervenir en fonction de la menace.



Assistance à un avion de tourisme

Une fois en vol le pilote applique les mesures actives de sûreté aérienne aux ordres du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes. Il peut être amené à effectuer de l'assistance en vol, de l'identification (**actes militaires**) et après classification, la contrainte voire la destruction peut être ordonnée **par l'autorité politique (Premier Ministre)**.



Reconnaissance d'un avion de ligne

Voici donc pourquoi certains soirs, certaines nuits ou matinées la quiétude Parcillonne est troublée par un rugissement dépassant largement en intensité celui habituel de l'**Alphajet**.

Vous saurez maintenant qu'il s'agit du ou des **Mirages 2000** de la BA 705 décollant sur alerte.

Pour conclure, Parcillonnes, Parcillons, dormez en paix l'Armée de l'Air veille !

